

11,5 k€/an D'ÉCONOMIES EN VALORISANT LES CARTONS ET FILMS PLASTIQUES

JTEKT trie désormais les cartons et les films plastiques afin de les recycler en externe.



Métallurgie

Fabrication de pompes, groupes électro-pompes et composants hydrauliques

Localisation : Chennevières s/ Marne (94)

Effectif 2011 : 276

CA 2011 : 41 M€

ISO / labels : ISO 14 001, ILO-OSH 2001

Contact : Rachid Hachami

Tél : 01.49.62.29.30

Mèl : rachid.hachami@jtekt-eu.com

Un tri avantageux

L'entreprise utilise désormais un compacteur dédié pour conditionner les cartons et les films plastiques séparément des autres déchets.

Impact annuel

➔ L'entreprise économise le coût d'incinération des cartons et plastiques.

+ 5,5 k€ Économie sur les coûts d'incinération

➔ Elle vend désormais ces déchets pour qu'ils soient recyclés en externe.

+ 6 k€ Recette de recyclage

Au global, solde net positif = **11,5 k€ par an**

Accompagnées par l'ADEME, 50 Entreprises témoins démontrent que
réduire et valoriser plus les déchets c'est rentable.

Retrouvez-les sur le [site internet de l'ADEME](#) et passez vous aussi à l'action !

Des déchets incinérés composés en grande partie de déchets recyclables

Initialement, JTEKT triait les déchets dangereux, les papiers de bureau et les bois. Elle envoyait les déchets non triés en incinération via un compacteur dédié.

L'entreprise a constaté que près de 80% des déchets incinérés étaient en fait composés de cartons ou de films plastiques, recyclables.

Elle a alors initié une consultation auprès de différents récupérateurs pour mieux trier et ainsi mieux valoriser ces déchets.

“

Au-delà de notre volonté de vouloir minimiser la production des déchets à la source, nous avons axé nos actions, dans un premier temps, sur le recyclage des déchets à fort impact environnemental tel que les solvants chlorés (100% recyclés) et les déchets d'emballage (représentant 80% de notre production de déchets).

Notre stratégie est de favoriser l'éco-conception, nos futures actions d'amélioration concerneront la filière Bois et le développement d'un partenariat avec nos fournisseurs afin réduire nos déchets d'emballage à la source.

Jean-Jacques PARINAUD, Directeur Général

”

Un nouvel usage du compacteur plus rentable

L'entreprise a comparé les différentes offres sur la région. Elle s'est alors rendue compte qu'il était plus intéressant de trier les cartons et plastiques et de dédier le compacteur au conditionnement de ces déchets. JTEKT les fait désormais recycler et ses DIB (Déchets Industriels Banals)¹ non valorisés sont repris en parallèle par le service de la Communauté de Communes.

Pour faciliter le tri par l'ensemble des salariés, l'entreprise a placé les contenants aux lieux adéquats. Un affichage spécifique décrit désormais les types de déchets recueillis pour chaque contenant et les dates de collecte. Le service Environnement a organisé des réunions auprès des différents ateliers et de l'équipe de nettoyage pour informer et remonter les besoins. L'entreprise a enfin profité d'une réunion générale pour informer l'ensemble des salariés des évolutions en janvier 2012.

Elle a ainsi mis en place le tri dès janvier et pu réaliser des économies sur la vente pour recyclage (environ 6 k€ par an) et sur les coûts d'incinération évités (environ 5,5 k€ par an). Les coûts de location du compacteur et de collecte restent les mêmes et les coûts de tri et de compactage en interne ont été estimés négligeables.

Des démarches à venir

JTEKT a lancé plusieurs autres démarches pour optimiser sa gestion des déchets.

Le pôle Conception de Produits cherche à optimiser les groupes électropompes achetés. L'entreprise les reçoit avec un fil de cuivre intégré qu'elle coupe ensuite à la bonne longueur. Elle souhaite désormais fixer elle-même le câble pour réduire les déchets produits et les coûts d'achat.

En parallèle, elle cherche à mieux valoriser ses palettes en bois.



Compacteur dédié au carton et plastique, © JTEKT

¹= Déchets non dangereux des activités économiques

Les partenaires de l'opération 50 Entreprises témoins